

## **Gérer les réserves : Acteurs, outils, perspectives**

### **Appel à candidatures**

#### **Cadre et objectif :**

Dans le contexte de l'accord-cadre signé le 30 novembre 2023, l'Institut national du patrimoine (INP) à Paris et la Fondazione Scuola dei beni e delle attività culturali (Fondazione) à Rome organisent en 2024 un programme de formation destiné à des professionnels italiens et français qui se déroulera au cours de deux périodes de mobilité en France, puis en Italie sur le thème "Gérer les réserves : acteurs, outils, perspectives".

L'objectif de ce parcours de formation, qui associera des interventions magistrales, des tables rondes, des retours d'expériences de la part de conservateurs, d'architectes, de décideurs publics, et des visites sur le terrain, est d'aborder l'étude des réserves dédiées à la conservation du patrimoine culturel dans des contextes archéologiques ou muséaux, envisagée sous l'angle de leur accessibilité, de leur gestion dans le respect des principes de sécurité et des normes de conservation préventive, mais aussi de l'apport des nouveaux dispositifs numériques.

À travers cette proposition de formation croisée, l'INP et la Fondazione espèrent contribuer à la construction d'une communauté de pratiques professionnelles dans le domaine de la conservation patrimoniale grâce aux échanges qui en découleront sur les pratiques françaises et italiennes, la confrontation d'expériences innovantes et d'exemples pris dans les deux pays, ainsi que la recherche commune de méthodes et de solutions.

Le programme prévoit également des séances de restitution individuelles et collectives sur des sujets propres à la gestion et à la valorisation des réserves, qui pourront déboucher sur la rédaction de documents de synthèse qui seront validés au terme de la formation.



### **Profils :**

10 professionnels italiens et 10 professionnels français ayant des missions et des responsabilités liées au thème de la session, provenant d'institutions patrimoniales et culturelles, de services archéologiques, de musées publics et privés, de fondations privées.

Les langues de travail seront l'italien et le français ; un niveau de compréhension suffisant dans les deux langues sera exigé des candidats car aucune traduction ne sera assurée.

### **Critères d'éligibilité : qui peut candidater ?**

- Travailler dans une institution culturelle ayant des réserves à gérer en Italie ou en France.
- Être en responsabilité de la gestion et de la valorisation des réserves ; être chargé du suivi d'un projet de construction ou d'aménagement de réserves.
- Maîtriser l'italien et le français en langue étrangère (niveau B2).

### **Calendrier :**

- 1 semaine en France du 11 au 15 mars 2024 (5 jours ouvrables / 7 heures par jour).
- 1 semaine en Italie du 13 au 17 mai 2024 (5 jours ouvrables / 7 heures par jour).

Les activités se dérouleront principalement à Paris pour la France et à Rome pour l'Italie, avec des déplacements possibles dans des régions voisines, selon un programme qui sera communiqué aux participants avant les sessions.

### **Candidature :**

Lien vers le site de dépôt des candidatures :

<https://candidature.fondazionescuolapatrimonio.it/candidature/>

Date limite de candidature : 24 novembre 2023 à 18h (heure française).





Lors de l'accès à la plateforme, le candidat sera invité à sélectionner la langue dans laquelle la candidature doit être complétée : les participants sont invités à ne soumettre qu'une seule candidature, en sélectionnant le formulaire en italien pour les participants travaillant dans des institutions italiennes, et en français pour les participants travaillant dans des institutions françaises.

En cas de soumissions multiples par le même candidat, seule la dernière soumission sera considérée comme valide.

Éléments à joindre à la candidature :

- Éléments du CV en rapport avec le projet (à saisir directement sur la plateforme, en remplissant les champs pré-remplis appropriés).
- Lettre de motivation faisant référence à l'impact attendu de la formation sur l'amélioration des compétences, en lien avec les missions du candidat ou de la candidate et à son implication dans des projets liés à l'entretien et à la gestion des réserves au sein de son institution de rattachement (à saisir directement sur la plateforme, en remplissant le champ pré-rempli approprié).
- Description succincte des projets ou expériences antérieurs liés à la gestion de réserves (à saisir directement sur la plate-forme, en remplissant le champ pré-rempli approprié).
- Lettre de soutien du directeur ou du responsable de l'institution dans laquelle le candidat ou la candidate travaille (à télécharger en pièce jointe dans la plateforme).

Il est recommandé de suivre attentivement les instructions spécifiées sur la plateforme. Veuillez noter qu'il s'agira des seuls champs dans lesquels vous pouvez décrire votre expérience – cursus académique et parcours professionnel - et vos motivations relatives à la participation au cycle de formation.

**Critères d'évaluation :**

L'évaluation est basée sur les qualifications et l'expérience demandées dans la candidature, en tenant particulièrement compte des éléments suivants :

- Formation académique et parcours professionnel.





- Cohérence du profil et des motivations du candidat avec les objectifs de la formation.
- Pertinence de l'expérience professionnelle antérieure par rapport à la formation proposée.
- Impact de la formation sur l'amélioration des compétences du participant, au regard du rôle joué dans son institution d'origine.
- Maîtrise de l'italien et du français (niveau B2 minimum).

Conformément aux objectifs du cours - qui vise à encourager une approche transversale et collaborative dans les pratiques de gestion des référentiels - le comité orientera le processus de sélection de manière à favoriser la formation de groupes de classe équilibrés et fonctionnels.

**Procédure de sélection :**

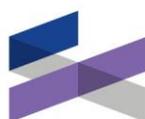
Un comité de sélection de la Fondazione et de l'INP, nommé après la date limite de l'appel à candidatures, évaluera les candidatures et sélectionnera un maximum de 20 participants, dont 10 professionnels italiens et 10 professionnels français.

Le processus de sélection se déroulera en deux étapes :

- Étape 1 : évaluation des candidatures sur la base de l'examen des qualifications, des motivations et de l'expérience antérieure à partir des éléments saisis dans la plateforme.
- Étape 2 : entretien de motivation et vérification des compétences linguistiques.

À l'issue de la première phase d'évaluation, le comité établira un classement des candidats admissibles. L'INP et la Fondazione se chargeront de prévenir les candidats concernés et de les convoquer aux entretiens.

Après les entretiens, la liste définitive des candidats admis au cycle de formation sera publiée sur les pages des sites institutionnels de la Fondazione et de l'INP consacrées au programme, au plus tard le 22 décembre 2023.





**GESTIRE I DEPOSITI**  
ATTORI | STRUMENTI | PROSPETTIVE  
**GÉRER LES RÉSERVES**  
ACTEURS | OUTILS | PERSPECTIVES

### **Demande d'informations :**

Pour toute information complémentaire, merci de contacter [international@inp.fr](mailto:international@inp.fr) avec pour objet : "PROGRAMME FRANCO-ITALIEN - GERER LES RESERVES"

### **Modalités de prise en charge des participants français :**

- Pour la semaine qui se déroule en France : le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'INP qui prend également à sa charge les repas de midi, ainsi que les frais de déplacement sur les lieux de visites en région.
- Pendant la semaine en Italie : la Fondazione prend en charge le coût de la formation, des repas de midi, ainsi que les frais de déplacement sur les lieux de visites en dehors de Rome.
- Les frais de déplacement à Paris et à Rome, l'hébergement pendant toute la durée des sessions de formation et les repas du soir restent à la charge des participants et de leurs institutions de rattachement.

Publié le 27.10.2023



Fondazione  
Scuola  
Beni Attività Culturali



Institut national  
du patrimoine